



L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	11/10/2025
Date d'Affichage	11/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUIC.

Absent excusé :

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Absents :

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Madame Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°149-2025**Validation du devis concernant le nettoyeur vapeur pour l'école**

Suite à l'étude des moyens de nettoyage à l'école faite par Mme LEBACLE, Secrétaire Générale, Monsieur le Maire présente la consultation mise en œuvre auprès des entreprises DUPRAY et POLTI pour un nettoyeur vapeur pour l'école.

L'entreprise DUPRAY propose un devis de 259.99 € HT (puissance 1600 W et un lot de 5 coussinets en microfibre pour 19.99 € HT).

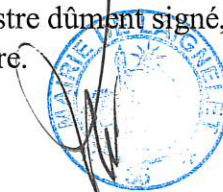
L'entreprise POLTI propose un devis de 359.99 € HT (puissance 1900 W et un lot de 3 coussinets en microfibre pour 19.99 € HT).

Pour l'appareil POLTI, ce matériel est à commander auprès des magasins DARTY ou BOULANGER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis pour l'achat d'un nettoyeur vapeur pour l'école pour un montant de 359.00 € et d'imputer en investissement à l'opération 77 « Ecole publique » l'article : 2157– Budget voté pour cette opération : 500.00 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le